 **Nouvelle Escroquerie Antisociale !**



**Groupe PSA**

 **En Marche forcée**

 **vers un télétravail massif et subi …**

Le 3 Novembre 2020.

La direction de PSA nous fait la pub de son projet de **télétravail massif** de plusieurs jours par semaine. En attendant, l’ensemble du personnel occupant des activités « tertiaires » et de « R&D » est déjà massivement concerné depuis le confinement et cela **sans aucune indemnisation.**

La direction ose même promettre des « opportunités » en qualité de vie mais il s’agit surtout pour PSA d’obtenir de **juteux gains immobiliers** (fermeture des sites de Gennevilliers, Rueil, et bientôt du CEMR-B) et des perspectives de profits supplémentaires pour les actionnaires par de **futures réductions de personnel à terme.**

Avec la sortie massive des ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise des sites, l’« **Ubérisation »** (travail à la tâche encore très subordonné mais sans CDI) à grande échelle pour ces métiers semble être désormais la cible pour PSA.

La CGT dénonce les effets néfastes d’un tel futur pour les salariés et les sous-traitants des sites PSA actuels : Poissy, Carrières/Poissy, Sochaux-Belchamp, Vélizy, sans oublier le support tertiaire dans les usines.

**La CGT PSA dénonce :**

* Le retour au travail à la tâche comme au XIXe siècle, avec les salariés actuels, puis dans des zones à moindre « coût du travail » comme on le constate déjà.
* Le lien social mis à mal, la destruction des collectifs de travail dans les métiers concernés.
* La stagnation des carrières qui reste l’une des principales motivations chez le personnel concerné et une impossibilité à se projeter chez PSA à long terme.
* L’impossibilité, les coûts excessifs ou le refus pour les salariés d’avoir un espace de travail dédié chez eux,
* Les frais courants non pris en charge par PSA (chauffage, climatisation, restauration, nettoyage, bureautique, télécommunication performante …)
* La dégradation accélérée des espaces de travail sur site.
* L’explosion des « burn-out » et des « bore-out » chez les salariés, déjà soumis à :
	+ Des horaires à rallonge et des charges de travail toujours plus grandes,
	+ Des mobilités subites, forcées sans période de recouvrement,
	+ Des retours sur site aléatoires (et contrairement à ce qui est promis par la Direction, inadaptés et inadaptables aux nouvelles « opportunités » de vie à la mer ou à la montagne),
	+ Un isolement, un désinvestissement dans le travail, une perte d’autonomie dans l’organisation, ou une frontière avec la vie personnelle plus que poreuse.

La CGT n’a pas été consultée chez PSA pour la mise en place de ce projet de télétravail massif, impactant pourtant **plusieurs dizaines de milliers de salariés** ! La direction a préféré discuter dans le cadre du dernier accord « Bien Etre au Travail », déjà peu reluisant pour les salariés et que la CGT n’a pas signé.

Après le choc psychologique (mais surtout ses communications média), PSA passe à la vitesse supérieure avec la phase de test physique des nouveaux « espaces collectifs NEA ». La direction annonce même la couleur cette fois, sur fond de mobiliers à la sauce **« Start-Up Nation »** mais toujours en mode low-cost. Comme pour la mise en place des espaces dynamiques il y a quelques années, le prototype présenté, notamment au CEMR restera hélas plus joli que le déploiement réel. Et celui-ci n’est déjà pas terrible :

* Pas assez de postes de travail individuels avec double écran, et les rares étant pris d’assaut par les plus matinaux …
* Enormément de mobiliers non ergonomiques (tabourets, tables hautes, écrans sur le côté à 90°, petits écrans télé au lieu de rétroprojecteur …), pour bien se casser le dos, les cervicales et les yeux …
* Des zones très bruyantes avec plusieurs tables de réunions les unes à côté des autres et très peu de zones calmes pour travailler en silence, la direction pensant que pour cela, il y a la maison bien sûr …

**Actuellement en période COVID, que se passera-t-il avec une densité à nouveau « normale » ? Sachant qu’il y aura des gens qui ne télétravailleront pas, que se passera-t-il pour eux qui connaitront ces zones 100% de leur temps ?**

**La CGT PSA revendique :**

* Un télétravail **au volontariat, réversible et limité dans le temps,** à **la seule demande du salarié, et le cas échéant indemnisé à sa juste valeur** (et pas seulement les ridicules 2 à 3 € par jour de télétravail comme certains bruits malheureux le font déjà entendre)
* L**’arrêt immédiat** de la réduction du nombre de bureaux sur les sites tertiaires, cela tant que les salariés n’auront pas eu un retour d’expérience réellement positif sur la mise en place d’une plus grande part de télétravail dans leur activité professionnelle et sur leurs conditions de travail.
* L’**introduction progressive** de ces espaces dits « collectifs » pour voir si ceux-ci correspondent à une réelle attente des salariés plus souvent isolés lors du télétravail, avant de penser à en faire la référence sur les sites.
* Un **véritable accord d’entreprise** pour cadrer ce projet et en réduire les impacts néfastes, aussi bien pour les télétravailleurs réguliers que pour les salariés ne souhaitant pas le faire et venir sur un site correct où travailler.

**Avant**, les jours de TAD ou les avenants télétravail étaient choisis par le salarié ; **demain** le projet NEA consiste à imposer le ou les jours de présence sur des sites peu engageants. Et comme à son habitude, PSA ne compte bien offrir que des miettes pour remercier les salariés des sacrifices faits pour lui faire économiser des dizaines de millions d’euros tous les ans en fermant les sites.

**NEA, réel progrès ou régression sociale ? Et vous, vous estimez à combien une indemnisation correcte pour une journée de télétravail ? Et vous, sur quels jours vous impose-t-on de ne pas être volontaire au télétravail ou d’être désigné volontaire pour revenir sur site ? avec les pressions hiérarchiques habituelles…**

Donner votre avis : <https://fr.surveymonkey.com/r/SC6R9NT> (ou QR Code en première page) ou rapprochez-vous de vos représentants CGT.